

AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL H/F

CDD 6/7 mois - GRENOBLE

Office Public de l'Habitat de la région grenobloise, avec 12 000 logements et équivalents répartis sur 53 communes de l'Isère, nous sommes le premier bailleur social de la METRO (agglomération grenobloise).

Partenaire reconnu des collectivités territoriales, nous mettons en œuvre les politiques publiques de construction, renouvellement urbain, gestion de proximité, réhabilitation.

Avec près de 45% de notre parc en ZUS, nous assurons une gestion dynamique dans ces quartiers en lien avec les habitants et les associations.

Notre effectif de 295 salariés est réparti en majorité dans 3 Directions Territoriales décentralisées dont le rôle est de développer une **véritable relation de proximité** avec nos locataires et nos partenaires.

ACTIS recrute un agent de développement local en charge de la mission Actis+, « des logements et bien plus... ». Dans ce cadre, il/elle sera chargé(e) de coordonner, animer, promouvoir des actions sur les quartiers prioritaires, en lien avec les partenaires locaux, visant à améliorer le lien social, le mieux vivre ensemble et l'insertion économique des jeunes et de leur famille.

La plaquette de la mission Actis+ est consultable sur le site internet : <http://www.actis.fr/Nous-connaître/Mission-Actis>

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la coordination de la mission Actis+ : gestion et suivi des budgets, élaboration de bilans, coordination interne.
- Mettre en œuvre et/ou coordonner et valoriser des projets permettant de retisser le lien social sur les quartiers prioritaires en lien avec les acteurs locaux. Par exemple :
 - fêtes de voisins,
 - actions collectives,
 - soutien à des associations et actions sportives ou culturelles.
- Mettre en œuvre et/ou coordonner et valoriser des actions visant à faciliter l'accès au monde du travail des jeunes et de leur famille, en lien avec les acteurs locaux et les services d'Actis.
- Favoriser et développer l'engagement des salariés d'Actis dans des actions menées par l'organisme ou par ses partenaires.

Toutes les actions seront menées sous la responsabilité du chef de projet, en lien avec les acteurs de terrain, les partenaires, les équipes d'Actis et les locataires.

COMPETENCES et QUALITES REQUISES

- Capacité à mettre en œuvre et accompagner des projets
- Connaissance de la vie associative et du partenariat institutionnel
- Aisance relationnelle, capacité d'animation et de médiation
- Rigueur et capacité rédactionnelle
- Autonomie, sens de l'organisation et esprit d'équipe
- Maîtrise des outils bureautique (word, excel, messagerie, powerpoint...)

PROFIL

- Bac+2/3 - domaine intervention sociale / coordination de projet / développement local et territorial

Actis étudie, à compétences égales, toutes candidatures dans le respect de son engagement pour la non-discrimination et l'égalité de traitement et dans le cadre de la « Charte de la Diversité » qu'il a signée.

CLASSIFICATION - REMUNERATION

- Salaire mensuel brut selon expérience et grille de classification
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

POUR POSTULER

Envoyer CV + Lettre de motivation **avant le 19 novembre 2014.**

Poste à pourvoir pour février 2015.

Par mail : recrutement@actis.fr

Par courrier : ACTIS – Direction du Personnel et de la Communication
Le Polynôme, 25 avenue de Constantine
CS 72508 – 38035 Grenoble Cedex 02
